



Pomme de terre

hebdo

LE JOURNAL DE LA POMME DE TERRE - n°1341 - 13 octobre 2022

CONSERVATION

Protection antigerminative en cours de conservation

En ce qui concerne le contrôle de la germination, cette campagne de stockage risque d'être très différente de la précédente du fait d'un âge physiologique plus avancé des tubercules. En effet, 2021 s'est caractérisé par un été pluvieux et frais tandis que 2022 a battu des records de chaleur. La pression germinative en sera accentuée et nécessitera une vigilance plus forte.

Hydrazide maléique : utile pour réduire la pression germinative

L'application d'hydrazide maléique au champ, si elle a été réalisée, peut apporter plus de souplesse à la date d'application du premier traitement en cours de stockage. Cependant, au vu des conditions chaudes de cet été, il sera nécessaire d'être plus attentif sur le démarrage de la germination, d'autant plus si l'application n'a pas été réalisée dans des conditions optimales. En effet, si certaines conditions d'application n'ont pas été respectées, la quantité d'hydrazide maléique ayant migré au sein des tubercules pourrait être limitée et donc conduire à une efficacité antigerminative restreinte en cours de stockage. Pour rappel, les conditions d'applications à

rechercher sont :

- 80 % des tubercules doivent avoir un calibre supérieur à 25 - 30 mm.
- Les températures ne doivent pas dépasser 25°C, en privilégiant une application matinale, et les plantes ne doivent pas être en condition de stress ou en début de sénescence.
- Il est nécessaire de respecter un délai d'au moins deux à trois semaines avant le défanage.
- Il faut éviter toutes pluies ou irrigation dans les 24h suivant cette application.

Le non-respect d'une de ces conditions d'application n'implique pas une absence complète d'efficacité antigerminative ; cependant il faudra peut-être intervenir un peu plus tôt en cours de stockage. Cela peut être le cas notamment des parcelles non irriguées qui ont connu de longues périodes de stress hydrique au cours de cette campagne.

Traitements en stockage : soigner les conditions d'application

Une attention particulière devra être apportée aux conditions d'application des produits en cours de stockage, mais il est important de ne pas se précipiter malgré une forte pression germinative.

À DÉCOUVRIR

Conservation 1-2

Protection antigerminative en cours de conservation

Salon 3

Record de participation pour Fruit Attraction 2022

Marchés 4

Des ventes plus vigoureuses sur le marché national

Pomme de terre hebdo est 100 % numérique.
Pour le recevoir par mail, veuillez vous inscrire sur cnipt.fr dans l'onglet « Newsletter ».

(Suite page 2)



> Brûlures de tubercules à la suite de l'application de produit par thermonébulisation

(Suite de la page 1)

En effet, il convient d'attendre un bon séchage et une bonne cicatrisation des tubercules avant tout traitement en cours de stockage principalement pour les substances appliquées par thermonébulisation. Une application anticipée, qui ne respecterait pas ces préconisations à cause d'une germination apparaissant rapidement dès le début du stockage, risque de créer un manque de sélectivité en provoquant des brûlures sur les tubercules. Il est préférable, même lors de présence de germes, de maintenir les bonnes pratiques de stockage, de respecter les conditions d'application des molécules antigerminatives et de ne pas se précipiter. Il est bon de garder en mémoire que des substances curatives existent. Celles-ci peuvent rattraper l'état des tubercules avec une germination un peu trop avancée. De plus, les deux molécules antigerminatives curatives, à savoir l'huile de menthe et l'huile d'orange sont homologuées en agriculture biologique et en biocontrôle et peuvent donc être appliquées pour tout type de cahier des charges.

Quatre substances antigerminatives applicables en cours de conservation sont aujourd'hui disponibles sur le marché depuis l'homologation en 2020 de l'huile d'orange. Ces molécules, assez volatiles, doivent s'appliquer dans un bâtiment de stockage suffisamment étanche. L'éthylène s'applique en continu dans la cellule. Elle est plus adaptée au marché du frais, puisqu'il est nécessaire d'être plus vigilant

pour les variétés destinées à une transformation industrielle. En ce qui concerne la molécule 1,4 DMN, il n'existe plus de restriction pour orienter les écarts de tri ou sous-produits vers l'alimentation animale. Par contre, il est toujours nécessaire d'attendre 30 jours entre le dernier traitement et le déstockage des tubercules. L'huile de menthe, a vu un changement de la réglementation lors de la campagne dernière. En effet, chaque application peut dorénavant être modulée avec une dose unitaire comprise entre 30 et 90ml/t dans la limite d'un cumul de 390ml/t sur la campagne. Pour une efficacité optimale, il est conseillé d'appliquer de préférence des doses consécutives de 60ml/t à 90ml/t selon la pression germinative. En effet, des doses trop faibles sont souvent insuffisantes pour nécroser les germes et revenir à une base saine. L'huile d'orange doit préférentiellement s'appliquer dans un programme avec des produits préventifs permettant de ralentir le développement des germes. Cela facilite une application sur des germes au stade « points blancs », stade à privilégier pour une efficacité optimale de cette substance. Ces deux molécules agissent de manière curative et sont donc à positionner au moment opportun pour détruire les germes présents. Il n'y a pas d'intérêt à les appliquer si les tubercules ne sont pas germés.

La surveillance régulière du stockage est primordiale pour une bonne gestion du contrôle antigerminatif et garantir une intervention au bon moment. Regrouper les variétés avec des dormances similaires permet de réaliser des économies de produit puisque les tubercules auront des besoins en traitement antigerminatif similaires.

Les quatre molécules peuvent être utilisées dans un même programme antigerminatif durant la campagne de stockage. Il est toutefois primordial de respecter les conditions d'applications de chaque produit ainsi que les températures prescrites pour les thermonébulisations. En effet, chaque produit possède sa propre température d'auto-inflammabilité, un seuil au-dessus duquel apparaît un risque d'inflammation en bout de canon, susceptible de provoquer alors un incendie dans tout le bâtiment ! La surveillance du traitement doit ainsi être maintenue tout au long de la thermonébulisation. ■

Morgane FLESCHE - ARVALIS-Institut du végétal
Pôle Stockage et valorisation des pommes de terre



SALON

Record de participation pour Fruit Attraction 2022

Après une reprise post-Covid en douceur en 2021, l'édition 2022 de Fruit Attraction, qui s'est tenue à Madrid du 4 au 6 octobre, a connu un vif succès. Tous les chiffres de participation sont à la hausse, battant le précédent record de 2019 : 1 800 entreprises exposantes, en provenance de 55 pays ; plus de 58 000 m² d'exposition (+ 38 %) ; et une participation de 90 000 professionnels de 130 pays. Parmi les entreprises exposantes, l'Europe était largement représentée avec de fortes délégations d'Italie, des Pays-Bas, du Royaume-Uni, de Belgique, du Portugal, de Pologne et d'Allemagne. Pour les autres continents, l'Amérique du Sud avait renforcé sa participation avec notamment des délégations importantes du Chili et du Pérou. L'Afrique a également augmenté sa participation (Afrique du Sud, Kenya, Guinée, Côte d'Ivoire...).



Le Pavillon France, organisé par Business France, était composé d'une centaine d'entreprises, dont une dizaine proposant des pommes de terre. De nombreux professionnels de la filière

pomme de terre faisait également parti des visiteurs. Globalement, les opérateurs ont constaté que le salon s'est déroulé dans un climat propice aux affaires. Mais cette ambiance positive est atténuée par un manque de visibilité pour les mois à venir provoqué par les incertitudes pesant sur le coût de l'énergie, le transport...

Plusieurs animations étaient organisées sur le pavillon France. Ainsi, le chef espagnol Fran Vicente avait pour mission de « sublimer les pommes de terre françaises et démontrer leur qualité et la diversité de l'offre à travers la réalisation de 4 recettes » (photo ci-contre). La prochaine édition de Fruit Attraction aura lieu du 3 au 5 octobre 2023 à Madrid. ■

Olivier MASBOU

AGENDA

15 au 19 octobre 2022

SIAL (Salon international de l'Alimentation)

Paris
www.sialparis.fr

6 au 10 novembre 2022

SIMA

Paris Nord - Villepinte
www.simaonline.com

27-29 novembre

Interpom Primeurs

Courtrai (Belgique)
www.interpom.be/en/home

1^{er} décembre

Congrès de la FN3PT

Brest
<http://plantdepommeeterre.org>

9 décembre

AG du GIPT

Paris
<http://www.gipt.net>

EN BREF...

Energie

Les producteurs de pommes de terre «au pied du mur»

« Les filières pommes de terre, fruits et légumes sont au pied du mur énergétique face à l'explosion du coût de stockage de leurs récoltes, liée aux prix de contrats électriques « stratosphériques » proposés actuellement » écrivent quatre fédérations de producteurs* dans un communiqué commun. L'ensemble de ces productions nécessite un stockage des récoltes en chambres froides, fortement consommateur d'énergie. Ce stockage « permet d'approvisionner le marché tout au long de l'année dans des conditions de conservation optimales (0° à 8°), palliant parfois même des retraits de substances actives utilisées jusqu'à présent pour la conservation (cas de l'interdiction du CIPC en pommes de terre en 2020) ». Or, une grande partie de ces producteurs ont des contrats électriques avec des puissances supérieures à 36 kVA (ou 33 kW), puissances

actuellement inéligibles au bouclier énergétique (TRV TPE) mis en place par le Gouvernement. Le coût de l'énergie pourrait être multiplié par dix (de 50-60 €/MWh à 550-600 €/MWh). Ces surcoûts ne sont « ni couverts par les prix de contrat, ni par les prix du marché ». Les quatre fédérations « réitèrent collectivement et avec la plus grande fermeté leur demande au Gouvernement, restée à ce jour sans réponse : ouvrir à toutes les exploitations agricoles le bénéfice du bouclier tarifaire (TRV) pour les puissances raccordées supérieures à 36 Kva ».

* UNPT, FN3PT, FNPFRuits, Légumes de France

Filière

Fedepom communique sur LinkedIn

A l'occasion de Fruit Attraction (lire aussi ci-dessus), Fedepom a décidé de prendre la parole via les réseaux sociaux. Dans un contexte « anxiogène » (sécheresse, inflation, hausse du prix de l'énergie), Fedepom

souhaite partager son analyse de la situation et rassurer sur la mobilisation des entreprises pour approvisionner les marchés intérieurs et à l'export. Trois vidéos ont été postées : « Alimenter le marché intérieur en produits français » ; « Alimenter les marchés exports » ; « La juste répartition de la valeur ».

<https://www.linkedin.com/company/fedepom/videos/>

Sénat

Un rapport sur la compétitivité de la ferme France

Le Sénat vient d'adopter le rapport « Compétitivité : une urgence pour redresser la ferme France ». Ce document dresse le bilan alarmant de l'agriculture française : la France est « une puissance agricole qui décline de plus en plus » ; et les fermes sont « de moins en moins compétitives ». Les auteurs du rapport appellent à un « choc de compétitivité » pour remonter la pente.

LES MARCHÉS PHYSIQUES

Cotations France (RNM)

En €/tonne

Marché français - Stade expédition - Semaine 40

Variétés de consommation courantes

Bintje France non lavée cat. II 40-75 mm filet 25 kg	nc.
Agata France lavée cat. I 50-75 mm carton 12,5 kg	nc.
Div.var.cons France non lavée cat.II 40-75 mm filet 25 kg	355 (↘)
Div.var.cons France lavée cat.I 40-75 mm filet 10 kg consommation	440 (↘)

Variétés à chair ferme

Charlotte France lavée cat.I +35mm filet 2,5kg	nc.
Rouge France lavée cat. I + 35 mm filet 2,5 kg	722,5 (↘)

Marché français Bio-Stade expédition - Semaine 40

Conservation France biologique	1110 (=)
--------------------------------	----------

Export-Stade expédition - Semaine 40

Agata lavée cat.I +40 mm filet 10 kg consommation	410 (=)
Agata France lavable cat.I 40-70 mm sac 1 tonne	360 (↗)
Div.var.cons France lavable cat.I +45 mm sac 1 tonne	nc.
Div.var.cons France lavable cat.I 40-70 mm sac 1 tonne	350 (↗)
Monalisa France lavable cat.I +45 mm sac 1 tonne	nc.
Rouge div.var.cons France lavable +45 mm sac 1 tonne	360 (↗)

Rungis - Semaine 40

Charlotte France cat. I carton 12,5 kg	nc.
Div. var. cons France lavée cat. I 40-70 mm sac 10 kg	520 (=)
Div. var. cons France non lavée cat. I 40-70 mm sac 10 kg	480 (=)

N.B.: entre parenthèses, la tendance du marché.

Indice mensuel des prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA) base 100 en 2015

	Août 2022	Variation en % sur un an
Indice mensuel général	138,1	+ 24

Source : INSEE

Indice des prix des produits agricoles à la production (IPPAP) base 100 en 2015

	Août 2022	Variation en % sur un an
Pommes de terre	216	+ 28

Source : INSEE

Cotations des courtiers assermentés - lavabilité 7,5, vrac nu, départ ferme (€/T)

	Semaines 39 et 40
Consommation polyvalente	345 (↗)
Chair ferme blanche	340 (↗)
Chair ferme rouge	320 (↗)

Source : Courtiers assermentés français

Indice des prix à la consommation (IPC) base 100 en 2015

	Août 2022	Variation en % sur un an
Pommes de terre	131,97	+ 0,8

Source : INSEE

Prix au détail en GMS - €/kg

	Semaine 40	Variation en % vs 2021
Conservation France lavée filet 5kg	0,82	+ 5
Four, frites ou purée de conservation France filet 2,5kg	1,41	+ 18
Vapeur ou rissolée de conservation France filet 2,5kg	1,33	+ 2

Source : RNM

Cotations marchés étrangers

En €/tonne

Pays-Bas (cotation NAO + VTA) - Semaine 36

Frites 40 mm+	205-265 (↗)
NAO Export 40 mm, vrac fritable	nc.

Belgique (Fiwap/PCA) - Semaine 36

Fontane, Challenger (tout venant 35 mm+, vrac, départ)	nc.
--	-----

Grande-Bretagne (Cours BPC) - Semaine 36

Prix moyen marché libre, départ ferme (sac ou vrac), toutes variétés	nc.
--	-----

Des ventes plus vigoureuses sur le marché national

Sur le marché national du frais, le commerce est plus actif depuis plusieurs semaines, mais le rythme est cependant inférieur à celui d'une campagne « normale », à ce stade de commercialisation. En grande distribution, les animations et les mises en avant se multiplient, notamment sur des offres qui répondent aux besoins culinaires du moment.

À l'export, des clients habituels comme inhabituels sont aux achats, ce qui reflète la nécessité des différents pays à couvrir leurs besoins en pommes de terre.

Veille UE - CNIPT d'après Business France - semaines 40 et 41

Royaume-Uni : l'ensemble du territoire est confronté à des tubercules plus petits que lors de la campagne précédente, avec des rendements en fort recul. Le responsable de la pomme de terre au sein du NFU (syndicat britannique agricole) a écarté la possibilité de pénurie de pomme de terre au Royaume-Uni cette année. Concernant la qualité des stocks, une capacité de conservation moins satisfaisante est attendue sur cette campagne, en comparaison d'une année « normale ».

Italie : les professionnels italiens estiment une baisse des récoltes moyenne de 15 à 20%, par rapport à l'an dernier, pour les principaux bassins de production en raison du manque de précipitations durant l'été dernier. Cette situation accroît la dépendance des opérateurs italiens à l'importation en provenance de France dès ce début de campagne.

République Tchèque : les dernières statistiques disponibles pour la République tchèque font état d'une récolte de 519 373 tonnes en 2022 en provenance des agriculteurs professionnels, soit un recul de 12 % par rapport à l'an dernier. La qualité est jugée globalement bonne. Les agriculteurs craignent les prix de l'énergie qui rendront le stockage très cher ; les prix sont attendus à la hausse à partir de janvier.

Editeur CNIPT

43-45 rue de Naples

75008 Paris

Tél: 01 44 69 42 10

Fax: 01 44 69 42 11

Directrice de publication

Rédactrice en chef :

Florence Rossillion

Conception graphique :

Aymeric Ferry

Dépôt légal : à parution

ISSN n° 0991-3351

